

Journée mondiale du legs en faveur des associations

Date : 13 septembre 2016



Transmettez un avenir aux enfants les plus vulnérables

En cette **journée mondiale du legs** en faveur des associations, nous souhaitons remercier profondément de leur générosité et de leur confiance toutes les personnes qui, chaque année choisissent de [transmettre à notre association](#) en consentant un legs au BICE via leur testament ou en désignant le BICE comme bénéficiaire d'une assurance vie.

Ce geste de générosité permet au BICE de renforcer efficacement et de manière pérenne ses actions en faveur des droits de l'enfant : vous nous donnez les moyens d'agir, de lutter contre les maux qui accablent tant d'enfants et leurs familles.

Grâce à vous, nous avons les moyens de combattre l'exclusion, l'exploitation, les violences dont peuvent être victimes les enfants et agir pour leur offrir une protection et un avenir.

En savoir plus sur le legs

Pour en savoir plus sur les legs, [donations ou assurance vie](#), vous pouvez contacter Isabelle Mourot, qui répondra à vos questions, dans le plus grand respect de votre démarche et en toute confidentialité.

Isabelle Mourot

BICE - ONG de protection des droits de l'enfant

Notre mission : Défendre les droits et la dignité des enfants partout dans le monde

<http://bice.org/fr>

Tel. : 01.53.35.01.00

Email : isabelle.mourot@bice.org